

Commune de BASSUSSARRY

Appel à candidature « Restaurant bistronomique »



Octobre 2022

CONTEXTE

Dans le cadre de la dynamisation commerciale de son centre bourg, la commune de BASSUSSARRY, a décidé de favoriser l'implantation d'un restaurant afin de répondre à un besoin des habitants de la commune, des communes voisines et des entreprises installées sur le secteur.

L'objectif est de favoriser l'implantation d'un restaurant type « bistronomique » proposant une cuisine de qualité à proximité directe du centre bourg dans des locaux construits par la commune.

Ces locaux, hors d'eau, hors d'air, seront proposés à la location à un porteur de projet ayant de l'expérience dans le domaine de la restauration et intéressé pour investir dans les travaux d'aménagements de second œuvre, dans le matériel et des équipements de cuisine afin de créer son entreprise et son fonds de commerce

Plan de situation :



REGLEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE

1. LE LOCAL

1.1 La commune de BASSUSSARRY

Membre de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, située dans l'aire urbaine du B.A.B (Bayonne Anglet Biarritz), Bassussarry se réinvente en permanence pour répondre aux attentes des familles en termes de qualité de vie, d'offres de services et de commerces de proximité.

Soucieuse d'accompagner le développement démographique et de répondre en continu aux besoins de la population, l'équipe municipale a acquis en 2021 un bien immobilier et du foncier à proximité du centre bourg - la maison Menta – avec pour objectif d'y développer des logements sociaux et un lieu d'échanges et d'animations grâce à la création d'un restaurant. La commune de Bassussarry a confié à un bailleur social (Habitat Sud Atlantic) le portage du volet logement. Elle a souhaité conserver la maîtrise d'ouvrage du volet commercial et favoriser l'installation d'un professionnel de la restauration qui pourra louer les locaux.

1.2 Les locaux envisagés

Le local commercial proposé au porteur de projet se situera dans un bâtiment communal neuf situé à proximité directe de logements locatifs destinés à un public de seniors autonomes et de quatre logements neufs qui seront proposés en accession sociale.

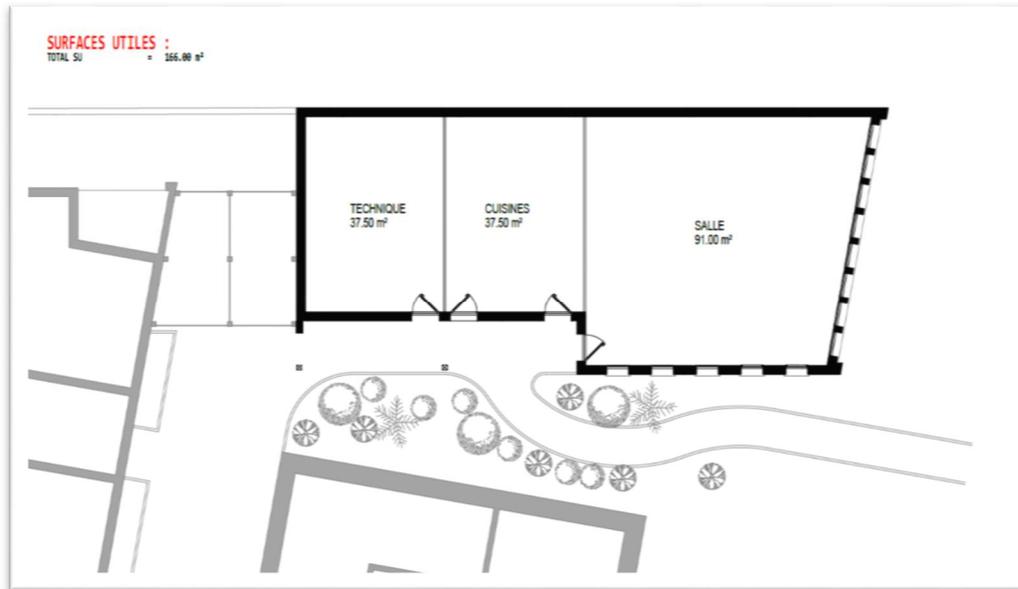
En prévision de la création du restaurant, la commune va réaliser les travaux de construction du bâtiment qui sera mis à disposition hors d'eau, hors d'air. La surface estimée des locaux est de 166 m² d'emprise au sol en plein cœur du centre-bourg au 326 Allée de Bielle Nave.

L'emplacement bénéficie d'un flux voiture et piétonnier important et de stationnements gratuits à proximité. Le plan du local, ci-après, est donné à titre indicatif. Le local sera composé d'une salle de restauration et d'une surface de cuisine et de locaux techniques. Leur implantation définitive sera à définir avec le porteur de projet. L'ensemble du bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les aménagements intérieurs, l'acquisition des équipements de la cuisine et le mobilier (salle de restaurant et terrasse) seront à la charge du porteur de projet.

1.3 Plan intérieur et façades

A titre informatif et indicatif une esquisse architecturale a été élaborée. Ce document non contractuel permet de se projeter sur l'utilisation des volumes disponibles à disposition du porteur de projet.



FACADE SUD
Echelle 1/75



FACADE OUEST
Echelle 1/75

1.4 Bail commercial

La commune propose un bail commercial (bail 3/6/9), régi par les dispositions de l'article L.145-5 du Code de commerce. Le bail est spécifique : restauration traditionnelle. Il sera rédigé par le bailleur conformément aux règles en vigueur et signé devant notaire.

1.5 Loyer

Le local sera mis à disposition via un bail commercial. Le montant du loyer mensuel sera déterminé en fonction du projet présenté par le candidat.

1.6 Le projet

La commune souhaite favoriser la création d'un nouveau restaurant « bistrannique » proposant une cuisine raffinée et inventive, de type gastronomique, mais servie dans un restaurant simple, non étoilé.

Ce nouvel établissement viendra enrichir et compléter l'offre existante sur le centre bourg de Bassussarry où l'on trouve actuellement une auberge qui propose essentiellement des repas ouvriers pour les déjeuners en semaine, et une épicerie fine proposant ponctuellement des dégustations de tapas et une offre de petite restauration rapide à emporter.

1.7 Engagement du porteur de projet :

Le porteur de projet s'engage à :

- Maintenir l'activité de restauration sur la durée du bail,
- Proposer une cuisine de type « bistrannique » complémentaire, et non concurrentielle, à l'offre commerciale existante en centre bourg de Bassussarry,
- Adapter les horaires d'ouverture sur l'activité restauration,
- Participer à la vie collective du commerce du centre bourg.

2. LES CANDIDATURES

2.1 Projets éligibles

Les conditions d'éligibilité :

- Création d'une entreprise commerciale ou artisanale.
- Immatriculation obligatoire au Registre des Métiers ou Registre du Commerce et des Sociétés.
- Expérience du porteur de projet en restauration indispensable.

2.2 Modalités de réponse à l'appel à candidature

Les porteurs de projet sont invités à remplir le dossier de candidature ci-joint et à fournir les pièces et informations. Le dossier de candidature est disponible et téléchargeable sur le site internet de la commune de Bassussarry à la rubrique.....

Pour tout renseignement, contacter Fabien RAVIER Directeur général des services – dgs@bassussarry.fr / Tel : 05 59 43 07 96

Dépôt d'un dossier de candidature :

Un dossier en version numérique (de 20 pages maximum) est à envoyer par mail à dgs@bassussarry.fr et mairie@bassussarry.fr

Il sera entièrement rédigé en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros.

2.3 Délais de réponse Les candidatures devront être adressées avant le **1^{er} décembre 2022** par mail aux adresses mentionnées ci-dessus.

3. PROCESSUS DE SELECTION

L'appréciation des dossiers sera conduite par un groupe d'élus de la commune de Bassussarry. Les dossiers seront examinés sur les critères suivants :

- La viabilité économique du projet,
- La qualité et la nature de l'offre proposée,
- L'expérience et la motivation du porteur de projet et de ses partenaires,
- La capacité de générer des flux et de s'intégrer dans l'environnement

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

1. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom ou raison sociale :

Enseigne :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site Internet (si existant) :

N° SIRET : (si existant)

Forme juridique envisagée :

Date de création de la structure :

.....

Êtes - vous accompagné par une structure pour monter votre projet ? OUI NON

Si Oui, par quel organisme ?

Nom, prénom, fonction et coordonnées (adresse, tel, Email) du responsable.....

.....

.....

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

Description synthétique de l'activité.....

.....

.....

.....

Clientèle ciblée

.....

.....

.....

Date d'ouverture envisagée.....

.....

.....

.....

